



# COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

## PROCÈS-VERBAL N°21

---

Réunion :	15 avril 2025	Visio / Présentiel
Horaires :	14h30 / 16h00	Complétée en distanciel du 14.04 au 18.04.25 (boucles WhatsApp)

---

**Présidence de séance :** Mr Claude REQUENA

---

**Présent(e)s :** Mmes Eléa BARRAY, Geneviève DAUGA, Lisa GAILLARD, Axelle GIRARD, Clara KAROTSCH, Laëtitia MARTINEZ

Mrs. Jacques ADGE, Brahim AMICHAUD, Sébastien ARNOUILH, Patrick BOUDREAUULT, Raphaël CARRUS, Yannick COLOMBO, Laurent DALENC, Francis DAUSSEING, Maximilien DEMOUSTIER, Cyril DURAND, Bernard ESPIE, Benoit FABRY, Jean Michel GARCIA, Richard GIUSEPPIN, Jean-Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Yann LOREC, André LUCAS, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUEY, Nicolas MARTINEZ, Roland MAURIN, Joël MESTRE, Alain NEGRIER, Axel QUIQUEMPOIS, Jean-Pierre RIEU, German SALAZAR, Jiyed TAYEBI, Christian VIDAL

**Excusés :** Mme Agathe SEGURA

---

**Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les sept jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.**

## SEANCE PLENIERE

### **Demandes de reprogrammations**

La CRGC a étudié avec attention toutes les demandes de changement de date :

- En raison d'un tournoi déclaré
- En accord des deux clubs pour différents motifs.

La CRGC a donné une **suite favorable** à l'ensemble des dossiers (voir annexe gestion courante)

Toutefois, dans le but de conserver l'**équité entre concurrents à un titre, une accession ou un maintien** pour la fin de saison, la commission précise qu'**aucun changement de week-end ne sera étudié** pour les journées suivantes :

- J24, J25 et J26 pour les Régional 1 et 2 M
- J20, J21 et J22 pour les Régional 3 M, U20R, U18R2, U16R1&2, U15 R
- J17 et J18 pour les U18 Régional 1 M & U17 Régional 1 M
- J9, U10 et J11 pour les U14 Régional 1

Concernant les championnats féminins, les dernières demandes seront étudiées cette semaine.

*A noter que M. Christian VIDAL a souhaité s'abstenir sur l'ensemble des demandes de reprogrammations Séniors M.*

### **Obligations d'engagements d'équipes**

Les obligations des clubs seront étudiées le 22.04.25 à 9h.

L'étude concerne les clubs de :

- **Séniors M R1, R2, R3**
- **Séniors F R1 et R2**

Aucun plateau de football d'animation n'étant prévu dans les districts avant le 3 mai, il sera réputé définitif pour le football féminin (article 35 règlements LFO, date butoir 30.04)

## **Préparation Finales Coupes d'Occitanie**

La CRGC se rendra à Frontignan pour une seconde visite le **07.05.25**.

Les finales sont programmées pour les 07 & 08.06.25

## **Challenge Régional Futsal Féminin**

- La CRGC félicite l'ensemble des participantes au 1er tour de ce tout nouveau Challenge.
- 23 équipes ont participé au tour de cadrage pour près de 200 participantes
- 20 équipes participeront au tour suivant (qualifiées du cadrage + vainqueur des challenges départementaux)
- La CRGC remercie les villes de Toulouse, Montpellier, Gragnague, Fitou, Montbazens et Beaucaire pour la mise à disposition de leurs installations, ainsi que le corps arbitral pour sa précieuse collaboration.

## **Retours feuilles de match**

Après les dysfonctionnements constatés sur la nouvelle version, il a été rappelé la conduite à suivre en cas de problème de feuille de match informatisée.

L'ancienne version est disponible en téléchargement sur le site de la Ligue en cas de souci et une fiche "**Incident FMI**" est à compléter par les clubs en cas de feuille de match papier.

## **Rappels :**

Article 60.5 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Article 60.6 : A titre **exceptionnel** en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel ([competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr)), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

### **Astreinte compétitions**

Lors de l'ensemble de la saison 2024/2025, la permanence de la L.F.O. sera à la disposition des clubs tous les week-ends du vendredi 16h au dimanche 9h en cas d'urgence pour les compétitions (accident, forfait, arrêté municipal...)

Le numéro et l'adresse mail de contact **seront les mêmes** toute la saison :

**URGENCE LFO : 06.01.07.53.20**

[permanence@occitanie.fff.fr](mailto:permanence@occitanie.fff.fr)

**Nous vous rappelons que tout mail adressé aux autres boîtes de la LFO après le vendredi 16h se seront traités que le lundi qui suit.**

Le Président de Séance,  
Claude REQUENA

Le secrétaire,  
Cyril DURAND

## SECTION SENIORS M

**Présidence de séance :** Mr Jacques ADGE

**Présent(e)s :** Mme Eléa BARRAY,

Mrs. Jean Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Jean Pierre RIEU, Christian VIDAL

### **Match accession National 3**

La rencontre opposant les premiers des groupes Régional 1 M pour définir l'unique accédant en N3 de la LFO pour la saison 2025-2026 est programmée au **samedi 07.06.2025 à 18h00**.

Le lieu reste à définir en fonction du règlement de l'épreuve (position géographique des deux clubs participants)

### **NATIONAL 3**

La CRGC félicite le Blagnac FC pour sa victoire et sa sortie de la zone de relégation et adresse ses encouragements aux clubs occitans pour cette fin de saison qui influera sur les compétitions régionales.

Le Président de Séance,  
Jacques ADGE

La secrétaire,  
Eléa BARRAY

## SECTION FEMININES

**Présidence de séance :** Mr Yann LOREC

**Présent(e)s :** Mmes Lisa GAILLARD, Clara KAROTSCH

Mrs. Sébastien ARNOUILH, Laurent DALENC, Bernard ESPIE

**La CRGC procède au tirage des ½ finales de Coupes d'Occitanie :**

- ✓ Séniors F
- ✓ U18F
- ✓ U15F

### **FORFAITS NOTIFIES A L'AVANCE**

- Match U18F Accession (53202208) - VILLEFRANCHE R. 3-0F **FC VIGNOBLE 81**  
Amende : 30,00€ (1er forfait)
- Match U15F Territoire Gr. C (53202250) - ORLEIX QM/ELPY 3-0F **FC QUINT FONSEGRIVES**  
Amende : 30,00€ (1er forfait)

Le Président de Séance,  
Yann LOREC

La secrétaire,  
Clara KAROTSCH

## SECTION JEUNES M

**Présidence de séance :** Mr Patrick BOUDREULT

**Présent(e)s :** Mme Axelle GIRARD

Mrs. Jean-Michel GARCIA, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUEY, Roland MAURIN

**La CRGC procède au tirage des ½ finales de Coupes d'Occitanie :**

- ✓ U20M
- ✓ U19M
- ✓ U17M

✓ U15M

### **Match accession U19 National**

La rencontre opposant les premiers éligibles des groupes U18 R1 M pour définir l'unique accédant en U19N de la LFO pour la saison 2025-2026 est programmée au **dimanche 01.06.2025 à 15h00**.

Le lieu reste à définir en fonction du règlement de l'épreuve (position géographique des deux clubs participants)

Le club de Leucate sera visité à cet effet le mardi 29 avril 2025.

### **FORFAIT NOTIFIE A L'AVANCE**

- Match Coupe Occitanie U15 (53259604) - STADE BEUCAIROIS FC **3-0F ACADEMIE UNIVERS**
- Amende : 150,00€

Le Président de Séance,  
Patrick BOUDREAU

La secrétaire,  
Axelle GIRARD

## **SECTION FUTSAL**

**Présidence de séance :** Mr Yannick COLOMBO

**Présent(e)s :** Mme Laëtitia MARTINEZ

Mrs. Brahim AMICHAUD, Raphaël CARRUS, Benoit FABRY, Nicolas MARTINEZ, Axel QUIQUEMPOIS, Jiyed TAYEBI

### **CHALLENGE REGIONAL FUTSAL U18**

Le challenge se déroulera en deux dates :

- Tournois qualificatifs le week-end du **17.05.25**
- Finale en juin (demande de salle pour le **07.06.25**)

Les pré-engagements seront ouverts pour les équipes :

- U18 R1 M
- U17 R1 M
- Clubs ayant participé à la Coupe Nationale Futsal U18

## CHALLENGE REGIONAL FUTSAL FEMININ

Précisions sur le déroulement :

Temps de jeu : il sera de 60 minutes par équipe

- ◆ Si poule de 3 : 2 rencontres de 2x15 mns
- ◆ Si poule de 4 : 3 rencontres de 1x20 mns
- ◆ Si poule de 5 : 4 rencontres de 1x15 mns

Pour participer à l'épreuve, les joueuses doivent être licenciées au sein du club participant (Libre, Futsal ou Loisir)

Une joueuse ne peut participer à l'épreuve que pour un seul club.

Le classement est établi en tenant compte des points attribués comme suit :

- match gagné à la fin du temps réglementaire : 3 points
- match gagné sur l'épreuve des tirs au but à la suite d'un match nul : 2 points
- match perdu sur l'épreuve des tirs au but consécutivement à un match nul : 1 point
- match perdu à la fin du temps réglementaire : 0 point

En cas d'égalité de deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte :

- en premier lieu, du nombre de points obtenus lors des matchs joués entre les clubs ex aequo.
- en cas d'égalité de points, de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des matchs qui ont opposé les équipes à départager.
- en cas d'égalité de différence de buts lors des matchs disputés entre les équipes ex aequo, du plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.
- en cas de nouvelle égalité, de la différence entre les buts marqués et les buts concédés lors des matchs joués sur l'ensemble de la poule.
- en cas d'égalité de différence de buts sur l'ensemble des matchs, du plus grand nombre de buts marqués

Le prochain tour se tiendra le **jeudi 01.05.25 sur les sites de Marguerittes (30), Montpellier (34), Plaisance & Gragnague (31).**

Seront qualifiés, par ordre prioritaire :

- Les vainqueurs des challenges départementaux (7)
- Les premiers de chaque tournoi qualificatif (6)
- Les équipes les mieux classées, pour en arriver au nombre de 20 équipes minimum, départagées par l'article 88 des règlements de la LFO, pour composer 4 poules de 5 équipes.

## **FORFAIT NOTIFIE A L'AVANCE**

- Match R2 Maintien Groupe A (53282072) - EMPIRE FUTSAL II **3-0**F MONTPELLIER MF III
- Amende : 50,00€ (1er forfait)

Le Président de Séance,  
Yannick COLOMBO

La secrétaire,  
Laëtitia MARTINEZ

## **SECTION ENTREPRISE**

**Présidence de séance :** Mr Francis DAUSSEING

**Présent(e)s :** Mme Geneviève DAUGA – Mr Alain NEGRIER

### **Programmation – Accord des clubs**

Suite au forfait général des Amis du Bois, après entente des 2 clubs, la rencontre Foot Entreprise Espoir TOAC 2 / ASPIC (30162407) aura lieu le **mercredi 4 juin à 21h**.

Le Président de Séance,  
Francis DAUSSEING

La secrétaire,  
Geneviève DAUGA

## **SECTION TOURNOIS**

**Présidence de séance :** Mr Cyril DURAND

**Présent(e)s :** Mmes Geneviève DAUGA, Axelle GIRARD

La CRGC, saisie de plusieurs demandes de tournois internationaux et nationaux, actualise la liste des tournois homologués sur la base des pièces transmises.

**En ce qui concerne les demandes de récompenses, transmet au comité de direction pour suite à donner.**

Le Président de Séance,  
Cyril DURAND

La secrétaire,  
Axelle GIRARD

**RETOUR FEUILLES DE MATCHS – DU 7 AU 13 AVRIL 2025**  
**SERVICE COMPETITIONS**

**Rappels :**

Article 60 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel ([competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr)), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

La commission inflige une amende de **25,00€** par feuille de match manquante ou non envoyée dans les délais précités aux clubs recevants suivants :

- |   |                                      |          |
|---|--------------------------------------|----------|
| • 505935 Cugnaux 1 - U.S. Plaisance Du To 1             | Régional 2 M / Unique / Poule D      | 28405722 |
| • 537945 Rangueil F.C. 1 - U.S.Salies Mane 1            | Régional 2 F / Unique B - Poule B    | 28398394 |
| • 547206 Toulouse Pradettes 1 - J.E.T. 1                | U18 Espoir F / 2 E - Poule E         | 53202629 |
| • 564537 Tlse Elite Futsal 1 - Fc Quin Fonseg 2         | Régional 2 Futsal M Maintien Poule C | 53285076 |
| • 553143 Baillargues St Bres 1 - Mont. Atlas Paillade 2 | Régional 3 M / Unique / Poule A      | 28399492 |
| • 514961 Marguerittes Es 1 - Uchaud Gc 1                | Régional 3 M / Unique A - Poule A    | 28399496 |
| • 512971 Pouvourville 1 - Naurouze Labastide 1          | Régional 3 M / Unique C - Poule C    | 28404852 |
| • 506120 Semeac O. 1 - Toulouse Mirail 1                | Régional 3 M / Unique H - Poule H    | 28406269 |
| • 564703 Bout D Or Val. Gaves 2 - Fc Quin Fonseg 1      | U15 Fem Terr / 2 C - Poule C         | 53202241 |
| • 514117 A. Pers. De La Meteo 1 - Toac Toulouse 2       | Régional 1 Foot Entreprise Espoir    | 30162402 |
| • 582636 L Union St Jean Fc 1 - Montauban 1             | Coupe Occitanie U18 Fem              | 53173777 |
| • 521050 Caissargues 1 - Stade Beaucairois Fc 1         | Coupe Occitanie U17                  | 53297571 |
| • 544843 Luc Primaube F.C. 1 - Le Buisson Esc 1         | Régional 3 M / Unique / Poule D      | 28405185 |
| • 561156 Avenir Foot Catalan 21 - Carcassonne Fac 21    | U14 Régional 1 / Phase 2 B - Poule B | 53103526 |

**ANNEXE MODIFICATIONS  
GESTION COURANTE SERVICE COMPETITIONS**

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

Le non-respect du délai susvisé entrainera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions. La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un AVIS FAVORABLE à la demande des clubs recevants :

U18 ACCESSION FEM POULE UNIQUE

- Programme la rencontre Journée 06 – ST JEAN DE VEDAS / SF BASSE ARIEGE le 27.04 à 12h15

Demande saisie le 07.04

U18 R1 M POULE A

- Programme la rencontre Journée 17 – CANET ROUSSILLON / ENT ST CLEMENT MONT le 11.05.25 à 12h30

Demande saisie le 08.04.25

U18 R2 M POULE A

- Programme la rencontre Journée 19 – VENDARGUES / CONQUES le 03.05.25 à 15H

Demande saisie le 09.04.25

U14 R1 M POULE

- Programme la rencontre Journée 8 – FIGEAC CAPDENAC QFC / GARONNA NORD TLSAIN le 04.05.25 à 11h

Demande saisie le 08.04.25

.....

Suite au mail de la Mairie de Toulouse, nous informant que le terrain de BARRAN est fermé, veuillez trouver ci-dessous la nouvelle relocalisation pour les rencontres suivantes :

**Terrain ARGOULET N°2 Synthétique**

SENIORS FEM R2 RANGUEIL / CAHORS du 26.04 à 20h00

U20 R1 RANGUEIL / ST ALBAN AUCAMVILLE du 10.05 à 20h00

SENIORS FEM R2 RANGUEIL / RIGNAC du 18.05 à 15h00

**Terrain AMOUROUX N°2 Synthétique**

SENIORS R1 RODEO / FONSORBE du 03.05 à 18h00

SENIORS R1 RODEO / RODEZ du 17.05 à 18h00

**RANGUEIL N°1 Synthétique**

U20 R1

RANGUEIL / PY ARIEGOIS du 25.05 à 11h00

.....  
...

### **SENIORS R1 POULE A**

Match FC 2 RIVES / TOULOUSE METROPOLE du 03.05 à 18h00 terrain GOLFECH Stade PAUL LAFONT 1.

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date de la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ FC 2 RIVES / TOULOUSE METROPOLE se joue le jeudi 1 mai à 18h00

Match VAUVERT / MENDE du 27.04 à 15h00 Terrain RADELYEVITCH à VAUVERT

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour, l'heure et le terrain de la rencontre,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ VAUVERT / MENDE se joue **le samedi 26.04 à 17h30 Terrain YVES PASCAL à GALLICIAN VAUVERT.**

Match MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / FABREGUES du 20.04 à 19h30 Stade de la MOSSON 5 à MONTPELLIER

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date de la rencontre

Suite au Tournoi du week-end de Pâques sur les installations sportives de la MOSSON 5

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / FABREGUES se joue le 08.05 à 15h00 terrain MOSSON 5 à MONTPELLIER

Match FRONTIGNAN / LE GRAU DU ROI du 19.04 à 18h30 sur le terrain LUCIEN JEAN 1 à FRONTIGNAN

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ FRONTIGNAN / LE GRAU DU ROI se joue **le 08.05 à 18h00**

### **SENIORS R2 POULE B**

Match GIROU OL / COLOMIERS du 20.04 à 15h00 Terrain MONTBERON Stade Municipal N°1

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ GIROU OL / COLOMIERS est reportée **au 08.05** à 15h00 le terrain EDOUARD LABBE à PECHBONNIEU.

Match JUVENTUS PAPUS / JET du 20.04 à 15h00 terrain MERLETTE à Toulouse

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ JUVENTUS PAPUS / JET se joue **le 07.05 à 20h00**

### **SENIORS R2 POULE C**

Match ALBI MARSSAC / ONET LE CHATEAU du 03.05 à 18h00 Terrain MAURICE RIGAUD N°1 à ALBI

Suite à l'accord des deux clubs via FOOTCLUBS pour modifier la date de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ALBI MARSSAC / ONET LE CHATEAU se joue le 30.04 à 20h45

### **REGIONAL 3 POULE A**

Match du 13.04 à 15h A. ESP. ET CULTURE / ST JEAN DE VEDAS (A. ESP. ET CULTURE terrain suspendu)

Suite accord de la municipalité de Marguerittes pour le prêt des installations sportive le 13.04.25 à 17h30

La CRCG émet un avis favorable

- A. ESP. ET CULTURE / ST JEAN DE VEDAS est fixé le 13.04 à 17h30 au terrain honneur du stade Mas Praden à Margueritte

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

**Décide :** de reprogrammer la rencontre reportée par le service de permanence

⇒ AEC ST GILLES / RC ST JEAN DE VEDAS est reporté au 01.05.25 à 15h

- Dit que l'AEC St Gilles a jusqu'au 23.04.25 délai de rigueur, pour communiquer l'installation située à **25 km minimum des installations sportives** (Distance FOOT 2000) accompagné de l'autorisation de prêt de la municipalité propriétaire des installations sur laquelle se tiendra cette rencontre

Match AEC ST GILLES / RC ST JEAN DE VEDAS est reporté au 01.05.25 à 15h

Demande du club AEC ST GILLES de jouer la rencontre le 19.04.25

Refus du club RC ST JEAN DE VEDAS

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

**Décide :** de maintenir la rencontre

⇒ AEC ST GILLES / RC ST JEAN DE VEDAS au 01.05.25 à 15h

- Dit que l'AEC St Gilles a jusqu'au 23.04.25 délai de rigueur, pour communiquer l'installation située à **25 km minimum des installations sportives** (Distance FOOT 2000) accompagné de l'autorisation de prêt de la municipalité propriétaire des installations sur laquelle se tiendra cette rencontre

### REGIONAL 3 POULE C

La CRGC prend note du PV n° 37 de la CRR3 du 16.04.25

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

**Décide :** de reprogrammer la rencontre à rejouer :

⇒ AS BEZIERS / ST ORENS se jouera le 04.05.25

Réception de la notification de décision de la C.R de Discipline du 15.04.25

**Références :** RENCONTRE N° 28404840 : AVENIR SPORTIF BÉZIERS (553074) / TREBES F.C. (509410) du 23.03.2025 Régional 3 (Poule C)

**LA COMMISSION, jugeant en premier ressort,**

AVENIR SPORTIF BÉZIERS (553074) :

⇒ **SANCTIONNE** l'équipe Senior Régional 3 (Poule C) du club AVENIR SPORTIF BÉZIERS, de DEUX (2) matchs de suspension de terrain ferme à compter du lundi 21 avril 2025.

La CRGC, prend note de la décision de la C.R. de Discipline du 15.04.25

⇒ Le club de **AVENIR SPORTIF BÉZIERS** doit fournir un terrain de repli situé à 25 km minimum des installations sportives (Distance FOOT 2000) accompagné de l'autorisation de prêt de la municipalité propriétaire des installations pour la prochaine rencontre à domicile de l'équipe (coupe, et championnat), les rencontres concernées sont :

⇒ AS BEZIERS / ST ORENS du 04.05.25

⇒ AS BEZIERS / FC ST NAZAIRE du 11.05.25

### REGIONAL 3 POULE H

Match du 27.04 TLSE MIRAIL / ST GIRONNS prévu au stade Gironis 3 synthétique

Demande du club TLSE MIRAIL de jouer la rencontre au terrain synthétique Canto Laouzetto 2 (terrain classé T6)  
La CRGC émet un avis défavorable

- ⇒ Terrain non conforme aux règlements de la LFO – classement minimum T5 en R3
- ⇒ La rencontre reste programmée comme initialement prévu

### **COUPE OCCITANIE U20**

Match UCHAUD / REVEL du 12.04 à 15h00 terrain UCHAUD Municipal,  
Suite à l'appel téléphonique ce jour à 16h50 du club de UCHAUD, nous informant que l'arrêté Municipal de ville d'UCHAUD a été levé.

La CR gestion des Compétitions confirme la rencontre même jour, même heure et même terrain.

Match ROUSSON / ST BEUCAIRE du 20.04 à 11h00 Terrain LAURENT BLANC 1 à ROUSSON

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ⇒ ROUSSON / ST BEUCAIRE se joue 20.04 à **15h00**

### **U20 R1 POULE A**

Pris note de la qualification du Stade Beaucairois FC pour le tour suivant de la COUPE OCCITANIE U20,

La CRGC reprogramme la rencontre de championnat U20 REGIONAL 1 POULE A,

- ⇒ SC ANDUZE / STADE BEUCAIROIS FC, en retard du 19.04, au **jeudi 01.05.2025, 15h00 stade de LANGLAS à ANDUZE.**

Match CAISSARGUES / UCHAUD du 19.04 à 15h00 Terrain PHILIPPE LAMOUR 1 à CAISSARGUES

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour de la rencontre,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ⇒ CAISSARGUES / UCHAUD se joue le dimanche 20.04 à 15h00

Match CAISSARGUES / UCHAUD du 20.04 à 15h00 Terrain PHILIPPE LAMOUR 1 à CAISSARGUES

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ⇒ CAISSARGUES / UCHAUD se joue **le mercredi 23.04 à 18h00**

### **U16 R2 POULE A**

Match ACADEMIE UNIVERS / CLERMONTAISE du 03.05 à 15h00 terrain BERNARD AUZON CAPE à NIMES

Suite au mail du District GARD LOZERE, gestionnaire des terrains de la ville de Nîmes, pour modifier l'installation sportive,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ⇒ ACADEMIE UNIVERS / CLERMONTAISE du 03.05 à 15h00 se joue sur **le terrain MARCEL ROUVIERE 1 Synthétique à Nîmes**

### **COUPE OCCITANIE U15**

Match BEUCAIRE / BALMA du 20.04.25

Suite aux derniers éléments présentés par les 2 clubs, la CR Gestion des Compétitions réunie par visioconférence, décide :

- ⇒ De programmer STADE BEUCAIROIS / BALMA le 20.04 à 12h30

Match NIMES / MENDE du 20.04.25

Sous réserve d'homologation du résultat du tour précédent la CRGC, conformément au règlement de l'épreuve

- ⇒ Inverse la rencontre,
- ⇒ Programme la rencontre à l'horaire habituel de l'équipe recevant
- ⇒ MENDE / NIMES est fixée au 19.04 à 15h au terrain synthétique du Causse d'Auge à Mende

#### **U15 R1 POULE B**

Match PERPIGNAN NORD / US ST ESTEVE PERPIGNAN du 19.04 à 17h00 Terrain VERNET SALANQUE à PERPIGNAN  
Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire et le jour de la rencontre,  
La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE,  
⇒ PERPIGNAN NORD / US ST ESTEVE PERPIGNAN se joue le 30.04 à 16h30

#### **U14 REGIONAL POULE D**

Match AS TLSE LARDENNE / AC GARONA du 11.05  
Accord des 2 clubs pour avancer la rencontre au mercredi 30.04.25  
La CRGC émet un avis favorable

- AS TLSE LARDENNE / AC GARONA est fixé au 30.04.25 à 15h

#### **SENIORS FEM R1 POULE UNIQUE**

Match TOULOUSE FC / MONTPELLIER AS PTT du 26.04 à 20h00  
Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date et l'heure de la rencontre,  
La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE  
⇒ TOULOUSE FC / MONTPELLIER AS PTT se joue le dimanche 27.04 à 15h00 Terrain STADIUM B. TATON à Toulouse

Match MONTPELLIER AS PTT / ALBI MARSSAC du 21.04 à 15h00 Terrain GRAMMONT 9 à Montpellier  
Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date de la rencontre  
La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE  
⇒ MONTPELLIER AS PTT / ALBI MARSSAC se joue le 11.05 à 15h00

#### **U18 ESPOIR FEM POULE B**

Match JS LEVEZOU / ENT LE BLEYMARD du 19.04 à 15h00 Terrain TRICHERIE à ST BAUZILE  
Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date de la rencontre,  
La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE  
⇒ JS LEVEZOU / ENT LE BLEYMARD se joue le 10.05 à 15h00

Match MENDE / MILLAU du 19.04 à 15h00  
Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre  
La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE  
⇒ MENDE / MILLAU se joue le 10.05 à 15h00

#### **U18 ESPOIR FEM POULE D**

Match TOULOUSE METROPOLE / TOULOUSE PRADETTES du 19.04 à 15h00 Terrain des FONTAINES à TOULOUSE  
Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et le terrain de la rencontre  
La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE  
⇒ TOULOUSE METROPOLE / TOULOUSE PRADETTES se joue le 10.05 à 15h00 Terrain ARGOULET N°5 Synthétique à TOULOUSE.

### **U15 R1 FEM POULE B1**

Match JET / BOUTON D'OR du 03.05 à 15h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et l'heure de la rencontre

Après étude, la CR Gestion des Compétitions note que la modification concerne la dernière journée de championnat, toutes les rencontres doivent se jouer même jour, même heure.

(La CRGC étudie les demandes au cas par cas)

- Ces deux clubs sont en concurrence pour la première place avec le club SFBA, mais le club SFBA étant exempt de la dernière journée, la modification n'a aucune incidence

En conséquence la CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ JET / BOUTON D'OR se joue **le 04.05 à 13h00**

### **U15 TERR FEM POULE D**

Match ES MONTAGNE NOIRE / GARONNE GASCONNE du 26.04 à 14h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date de la rencontre,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ES MONTAGNE NOIRE / GARONNE GASCOGNE est reportée au 30.04 à 19h00

### **FOOTBALL ENTREPRISE POULE ESPOIR**

Suite au forfait général des Amis du Bois, la CRGC fixe la rencontre TOAC 2 / ASPIC (30162407) au **vendredi 30.05.25**

Match du 30.05 TOAC / ASPIC

Suite accord des 2 clubs la CRGC programme la rencontre le 04.06 à 21h

### **FUTSAL REGIONAL 1 FEMININ**

Match du 19.04.25 TLSE FUTSAL C / FUTSAL MARGUERITTOIS gymnase Alban Minville

Mail du club de FUTSAL MARGUERITTOIS informant le forfait de l'équipe pour la rencontre du 19.04.25

La CRGC

⇒ Enregistre le forfait de l'équipe de FUTSAL MARGUERITTOIS pour la rencontre du 19.04.25

Match du 26.04 TLSE FUTSAL C / TLSE METROPOLE FUTSAL

Accord des 2 clubs pour jouer la rencontre lundi 05.05.25

Avis favorable du service des sports de la ville de Toulouse

La CRGC émet un avis favorable au report

- TLSE FUTSAL C / TLSE METROPOLE FUTSAL est fixé au 05.05 à 20h30 gymnase Alban Minville

### **FUTSAL REGIONAL 1 ELITE**

Réception de la notification de décision de la C.R de Discipline du 15.04.25

**LA COMMISSION, aménage la sanction prononcée lors de la séance du 11 mars 2025,**

LODEVOIS LARZAC FUTSAL (560351) :

⇒ **UN (1) match à huis-clos total à compter du lundi 21 avril 2025, en présence d'un délégué désigné par la Commission Régionale des Délégués, à la charge du club recevant**

La CRGC, prend note de la décision de la C.R. de Discipline du 15.04.25

- LODEVE / COLOMIERS est programmé le 21.04 à 20h30 à la salle Pierre Ramadier à LODEVE

Concernant le match à huis clos, conformément à l'article 76 du Règlement Administratif de la LFO, les 2 clubs doivent transmettre une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence ou de cartes et fonctions) susceptibles, d'assister au match à huis clos.

Ces documents doivent être transmis par écrit, 48 heures au plus tard avant la date de la rencontre.

### **FUTSAL REGIONAL 2 MAINTIEN POULE B**

Match du 12.05 BELPECH FUTSAL / UF LEZIGNAN

Réception de l'attestation de la mairie de BELPECH informant l'indisponibilité du gymnase le 12.05.25

La CRGC

⇒ Programme la rencontre BELPECH FUTSAL / UF LEZIGNAN le 28.04 à 21h

ST LYS O (524099)

Mail du club informant le forfait de l'équipe en championnat Régional 2 Futsal Maintien poule B

La CRGC après étude

- Enregistre le forfait de l'équipe de l'équipe ST LYS O pour la rencontre du 17.04.25 contre U.F LEZIGNAN

Les arbitres du match ont été annulés

U. FOOTBALLISTIQUE DU LEZIGNANAIS (550059)

Mail du club informant le forfait de l'équipe en championnat Régional 2 Futsal Maintien poule B

La CRGC après étude

- Enregistre le forfait de l'équipe de l'équipe U. FOOTBALLISTIQUE DU LEZIGNANAIS pour la rencontre du 10.04.25 contre CARCASSONNE FUTSAL AGGLO.

Messieurs DJIDEL, OZTURK et DUBROCA, officiels de la rencontre sont en copie de ce mail

### **FUTSAL REGIONAL 2 MAINTIEN POULE D**

Match du 18.04.25 EAUNES LABARTHE / TLSE ELITE FUTSAL

Accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 09.05.25

La CRGC émet un avis favorable

- EAUNES LABARTHE / TLSE ELITE FUTSAL se jouera le 09.05.25 à 20h45

### **FUTSAL REGIONAL 2 TERRITOIRE POULE B**

Match du 13.04 MONTAUBAN BS / CHALABRE

Demande du club MONTAUBAN BS de reporter la rencontre à une date ultérieure en raison d'une manifestation de développement et promotion du football diversifié

Accord du club de CHALABRE

La CRGC FUTSAL, compte tenu que les 2 clubs n'ont pas fait de proposition de date de report

- Reporte MONTAUBAN BS / CHALABRE au 27.04.25 à 14h30

Match du 13.04 MONTAUBAN BS / CHALABRE reporté au 27.04.25

Pour faire suite au mail ci-dessous,

Le 07.04 le club de MONTAUBAN BS a demandé le report de la rencontre en raison de l'organisation d'une manifestation de développement et promotion du football diversifié, le club de CHALABRE a bien voulu accepter cette demande de report.

Suite à la réception de la reprogrammation du match au 27.04.25, le club de CHALABRE informe que cette date ne leur convient pas.

Par conséquent, la CRGC FUTSAL souhaiterait que les 2 clubs s'entendent pour trouver d'un commun accord une date de report avant fin mai.

La réponse des 2 clubs doit être transmise dans les meilleurs délais